Dépôt le 3 février 1838.

PREMIÈRES

OBSERVATIONS

A M. LE Dr MALAN,

MINISTRE PROTESTANT DE LA SOCIÉTÉ DES MÉTHODISTES

sur sa

CRITIQUE

de la

DÉFENSE DES DROITS SACRÉS

DE L'ÉPISCOPAT ET DU SAINT-SIÉGE.

Par l'Abbé de BAUDRY.

Genève,
CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

Lyon,
CHEZ SAUVIGNET, LIBRAIRE.

1838.

GENÈVE. — Imprimerie E. PELLETIER, rue du Rhône, 64.

AVANT-PROPOS.

La *Défense des Droits sacrés de l'Episcopat et du Saint-Siége*, que j'ai publiée en octobre 1837, a été l'objet de deux critiques d'un genre bien différent. La première a paru dans le journal *la France*, du 29 novembre, et elle a été reproduite par *l'Invariable* du mois de décembre. L'auteur a caché soigneusement son nom, et s'est contenté de mettre pour signature : *un Genevois catholique*. Cet anonyme, qui élève jusqu'aux nues le curé de Genève, n'osera pas sans doute récuser son autorité. Or, Monsieur le curé de Genève dit expressément, à la fin de sa réponse du 31 décembre 1836, aux rédacteurs du *Fédéral : Il est de règle qu'on ne répond point à des pièces anonymes par une lettre, ou par un écrit signé.*

De même il est de règle qu'on ne doit pas répondre par un écrit anonyme à un ouvrage où l'auteur a mis son nom. La raison en est simple ; c'est qu'on doit combattre à armes égales. Or, celui qui se nomme, répond de tout ce qu'il avance dans son écrit ; mais celui qui cache son nom, ne répond de rien, et avance toutes les calomnies qu'il juge à propos, sans craindre qu'on l'en fasse rougir. Il fait le rôle des lâches et des traîtres qui, sans être vus, lancent des traits par derrière à un homme d'honneur, qui est venu au combat loyalement et généreusement.

J'avais mis mon nom très-expressément à la tête de mon écrit, pour qu'on sût bien que je garantissais la vérité de tout ce qui y était contenu, et que je n'avais rien avancé dont je ne fusse déterminé à prendre la responsabilité. Pourquoi l'anonyme a-t-il pris une marche toute contraire? C'est qu'il a espéré que des faussetés débitées avec assurance, feraient impression sur une

certaine classe de lecteurs, et qu'en même temps il n'a pas voulu s'exposer à la confusion que la connaissance de la vérité pouvait faire rejaillir sur sa tête. Ainsi enhardi par les ténèbres dont il s'était enveloppé, il a débité, avec un front intrépide, les assertions les plus fausses, qui n'avaient pas même quelque apparence de vérité.

C'est ainsi qu'il assure que mon ouvrage n'a été vendu que par des protestants, et lu que par des protestants : *les libraires* (*protestants*), ce sont ses expressions, *ne peuvent suffire à la vente, les lecteurs* (*protestants*) *se l'arrachent.* Cependant la vente a été faite autant par les libraires catholiques que protestants, à Genève et dans les autres pays. Il est certain aussi qu'un grand nombre de catholiques se sont empressés de lire mon livre. Mais l'anonyme voulait faire croire que mon ouvrage ne pouvait plaire qu'aux protestants, et n'avait été goûté que par eux. Il lui fallait cela pour pouvoir crier au scandale, et conclure charitablement son écrit en m'adressant cette parole de Notre Seigneur : *malheur à celui par qui le scandale arrive !*

Il s'écarte encore plus hardiment de la vérité, lorsqu'il ose avancer que j'ai publié mon ouvrage, *malgré la défense expresse de l'Évêque diocésain.* Il faut qu'il compte bien sur la crédulité du public, pour lui présenter ce respectable Évêque comme s'opposant aux écrits faits pour sa défense, et réservant toutes ses faveurs pour ceux qui lancent contre lui des libelles diffamatoires. L'anonyme donne pour garant sa parole, et c'est l'unique preuve qu'il apporte d'un fait si étrange. La parole d'un anonyme ! quel nouveau genre de preuves ! Il suffira bien sans doute que je m'inscrive en faux contre cette ridicule assertion, et je n'ai pas d'autre réponse à faire à un tel homme.

Au fond, il sert très-mal la cause qu'il a entrepris de défendre. J'ai toujours marché, dans mon ouvrage, la preuve à la main. L'anonyme ne combat aucune de ces preuves ; il n'attaque ni la certitude des principes sur lesquels je me suis appuyé, ni la vérité des faits que j'ai allégués. Il regarde donc tout cela comme incontestable. Il se borne à des personnalités qui ne prouvent

rien, sinon qu'on n'a point de bonnes raisons à donner, et que dans le dépit qu'on en conçoit, on cherche à se venger par des plaisanteries, de fausses allégations et des injures.

En voilà bien assez sur une critique anonyme, insérée dans des journaux passionnés. Je passe au second écrit contre mon ouvrage. Celui-ci est, comme je l'ai déjà remarqué, d'un genre bien différent. L'auteur n'a pas craint de se nommer, parce qu'il a cru que son écrit ne portait pas l'empreinte de la passion. J'aime à le croire aussi ; mais il me semble y trouver un esprit de prévention, dont au reste on ne doit pas s'étonner, puisque c'est un protestant qui écrit selon les opinions dont il est imbu. Il a dit ce qu'il pensait, mais j'ai vu avec plaisir qu'en même temps il a mis dans son attaque, du moins en ce qui me concerne personnellement, les formes de la politesse, et les égards qu'inspire la charité. Il est vrai qu'il n'en a pas usé de même à l'égard de mon ouvrage ; mais l'esprit de préoccupation entraîne les hommes si aisément, qu'il faut compatir en cela à la faiblesse humaine. Il n'en est pas moins vrai que c'est un grand avantage pour moi d'avoir à réfuter un adversaire naturellement modéré. Notre discussion sera toute pacifique, au moins de ma part ; et j'espère que ma plume sera toujours conduite par les sentiments de la plus sincère et de la plus tendre charité.

Je me borne en ce moment à quelques observations générales sur l'attaque du docteur Malan contre mon ouvrage. Je ne tarderai pas à publier d'autres observations où je discuterai le fond des questions sur lesquelles il a exercé sa critique.

Je m'appliquerai surtout à faire voir que, malgré toute la vivacité avec laquelle ce ministre repousse le désir que j'avais témoigné de voir les protestants se réunir à l'Eglise catholique, néanmoins il est beaucoup plus disposé à cette réunion, qu'il ne le croit lui-même ; car pour cela je trouve en lui trois excellentes dispositions.

1° Il croit à la divinité de Jésus-Christ, et il l'a soutenue avec un zèle qui montre assez qu'il en est intimement persuadé.

2° Il témoigne une volonté ferme et invariable de faire tout ce

que Jésus-Christ demande de lui, quelque difficile qu'il puisse être, sans écouter la voix de la chair et du sang, des préjugés et des passions. Jésus est le Maître qu'il veut servir, le docteur qu'il veut écouter, la lumière qu'il veut suivre ; et il est dans la ferme résolution de ne s'écarter jamais des lois qui lui sont imposées par ce Dieu d'amour.

3° Il reconnaît que Jésus-Christ a racheté par son sang l'Eglise des enfants de Dieu, et qu'elle est son épouse dont il est le Roi Souverain.

Il ne me reste donc qu'à lui démontrer qu'on ne peut admettre la divinité de Jésus-Christ, sans admettre par une conséquence inévitable que l'Eglise Romaine est la seule véritable Eglise. Or, c'est ce qui fera le principal objet des observations que je publierai bientôt. Je prendrai pour première proposition, admise par le docteur Malan, que *Jésus-Christ est Dieu, et qu'il a racheté son Eglise par son sang.* J'exposerai ensuite une seconde proposition, que je démontrerai être une suite nécessaire de cette première. Je passerai ensuite à une troisième proposition, que je démontrerai de même, et ainsi de suite, jusqu'à ce que j'arrive enfin à avoir pour dernière conclusion invinciblement démontrée, et suite nécessaire de toutes les précédentes, que *si l'Eglise Romaine n'était pas la véritable Eglise, Jésus-Christ ne serait pas Dieu.*

Je prouverai ensuite que ce divin Sauveur a voulu qu'on s'attachât à la véritable Eglise, et qu'il a ordonné que ceux dont les pères s'en sont malheureusement séparés, rentrent dans son sein.

Il faudra donc alors que le docteur Malan reconnaisse qu'il est dans l'obligation de se réunir à l'Eglise Romaine, et je me promets bien qu'il donnera en cet heureux temps, le consolant exemple d'un retour qui remplira de joie les véritables enfants de Dieu.

PREMIÈRES OBSERVATIONS.

§ 1.

QUELQUES RÉFLEXIONS

Sur l'amour de bienveillance commandé par notre Sauveur, et sur la différence entre la bienveillance et la tolérance.

J'espère que le fruit de cette discussion qui sera toute amicale, au moins de mon côté, sera de fortifier la bienveillance mutuelle qui doit régner entre les chrétiens, et qui est fondée sur le précepte de notre divin Maître : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* (1). Je rappelle volontiers ce commandement d'amour et de charité, non-seulement parce qu'il a été confirmé par la bouche adorable de notre très-bon Sauveur, mais surtout parce que ce Dieu de bonté a déclaré lui-même, qu'on devait entendre spécialement ce précepte de l'affection qui doit exister entre les chrétiens de diverses communions ; car un docteur de la loi lui ayant

(1) Diliges proximum tuum sicut te ipsum. (Luc, 10, v. 27.)

demandé : *Qui est mon prochain* (1) ? il répondit par la parabole du charitable Samaritain, qui exerça un acte d'une tendre miséricorde à l'égard d'un Juif, c'est-à-dire d'un homme d'une communion différente. Quand notre bon Maître eut achevé cette parabole, il demanda au Docteur quel était celui qui avait rempli à l'égard de l'homme blessé, les devoirs envers le prochain (2) ? Le Docteur répondit : *C'est celui qui lui a fait miséricorde*. Eh bien ! lui dit le Sauveur, VA ET FAIS DE MÊME.

Oh ! la belle, la grande, l'admirable parole ! véritable parole d'union et de concorde ! parole de paix et de charité ! parole bien digne d'être reçue avec allégresse, et pressée avec un transport d'enthousiasme sur nos cœurs palpitants d'amour ! Ah ! c'est à nous tous que le Sauveur parle en la personne de ce Docteur ! *Allons donc et faisons de même*, ayons des entrailles de miséricorde, des sentiments de la plus intime bienveillance, non-seulement pour ceux qui nous sont unis de communion, mais encore pour ceux qui sont de communion différente. C'est notre Maître qui l'ordonne ; c'est Jésus qui nous le commande ; c'est le Dieu d'amour qui nous en fait une loi inviolable.

Permettez, Monsieur, que je rapporte ici un mot de saint François de Sales ; car quand je parle de l'amour de Dieu ou du prochain, ce nom chéri vient de lui-même se placer sous ma plume. « Quand verrons-nous, disait-il, l'âme de « notre prochain dans la poitrine sacrée de notre Sauveur?

---

(1) Dixit ad Jesum : Et quis est meus proximus? (Luc, 10, v. 29.)

(2) Quis videtur tibi proximus fuisse illi qui incidit in latrones? At ille dixit : Qui fecit misericordiam in illum. Et ait illi Jesus : Vade et fac similiter. (Luc, 10, v. 36 et 37.)

« Car il y est ce prochain, il est dans le sein et la poitrine « du Sauveur ; il y est comme très-aimé, et tant aimable « que le divin amant meurt d'amour pour lui (1). »

Je crois nécessaire de faire remarquer que saint François de Sales parle de la bienveillance et non de la tolérance. Car je ne sais pourquoi, dans ce siècle, tant de personnes font l'éloge de la tolérance. Ce mot est fort mal choisi, et ne rend point la pensée de ceux qui l'emploient. L'expression de bienveillance, qui est employée souvent par saint François de Sales dans ses divers ouvrages, peut seule exprimer véritablement et dans toute son étendue, les sentiments que la charité chrétienne inspire.

Le mot *tolérance* est en effet un terme équivoque qui s'applique tantôt aux personnes, et tantôt aux doctrines. L'ambiguité qui l'accompagne serait déjà un motif suffisant pour l'éviter, puisque l'on doit parler nettement et clairement. Mais de plus, en quelque sens qu'on le prenne, il ne convient point pour désigner les sentiments que les Catholiques et les Protestants doivent avoir réciproquement les uns pour les autres.

Par rapport aux personnes, la tolérance a lieu lorsqu'on supporte une personne qu'on n'aime pas, et qu'on voudrait bien éloigner, mais qu'on ne renvoie pas parce qu'on est persuadé que si on le faisait il en résulterait des maux plus grands que ceux que sa présence occasionne. C'est ainsi que plusieurs gouvernements tolèrent un certain nombre de maisons de jeu, étant persuadés que si on les détruisait entièrement, il en résulterait encore de plus grands désordres. Je crois ces craintes mal fondées ; mais il n'est ques-

(1) Dépositions de sainte Chantal, art. 27.

tion ici que de rapporter un fait. C'est ainsi encore que les consuls de Rome tolérèrent longtemps Catilina.

La bienveillance au contraire est un sentiment du cœur, un véritable amour du prochain, qui fait que nous lui procurons, autant qu'il est en nous, les mêmes biens que nous souhaitons raisonnablement pour nous-mêmes.

Cette bienveillance est commandée par l'Evangile à l'égard de tous les hommes; mais elle doit avoir divers degrés selon la diversité des personnes qui en sont l'objet; et d'après la doctrine de saint François de Sales, celle des Catholiques à l'égard des Protestants doit être dans un degré au-dessus du commun. Or c'est précisément ce sentiment du cœur se manifestant dans toute la suite des actions et des paroles, qui est l'objet des vœux que forment les personnes qui demandent la tolérance. D'où il suit qu'elles feraient beaucoup mieux d'employer l'expression de *bienveillance* qui rend d'une manière claire et précise l'idée qu'elles ont dans l'esprit.

Quant à la tolérance des doctrines, elle consiste dans une liberté d'opinions, qui fait qu'on regarde deux opinions contraires, comme n'étant ni l'une ni l'autre rejetées par la parole de Dieu infailliblement connue. De là résulte parmi les Catholiques un système de tolérance pour toutes les doctrines qui n'ont pas été décidées par l'Eglise; mais dès que l'Eglise a parlé, il ne nous reste qu'à soumettre notre esprit à ses décisions, puisque nous la regardons comme l'interprète infaillible de la parole de Dieu.

Au fond on peut dire en un certain sens que les Protestants eux-mêmes ont aussi, en ce qui concerne la doctrine, une sorte d'intolérance. Ils n'admettent point la tolérance de doctrine à l'égard des païens qui regardent Jésus-Christ

comme un imposteur. Pourquoi? parce qu'ils reconnaissent que la parole de Dieu, qui est infaillible, nous apprend que Jésus-Christ a été l'envoyé de Dieu. La question qui existe entre les Protestants et nous, n'est donc point s'il faut admettre une tolérance générale en fait de doctrine. Nous sommes tous d'accord que non; nous rejetons tous l'indifférentisme absolu et universel. La différence entre eux et nous est seulement que nous regardons comme décidé par une autorité infaillible un certain nombre de points sur lesquels ils ne sont pas de même avis. Mais puisque nous rejetons tous deux la tolérance universelle en fait de doctrine, ils expriment très-mal leur pensée en réclamant cette tolérance d'une manière absolue et illimitée. Et s'ils sous-entendent des restrictions, pourquoi employer un terme équivoque, et que les incrédules prennent dans un sens qui les favorise?

§ 2.

DÉCLARATION

Sincère et positive de l'auteur, sur son invariable persuasion de la loyauté du docteur Malan, malgré les apparences contraires.

Le Docteur Malan, page 7, promet d'apporter de la *loyauté* dans son écrit, et je ne doute point que ce n'ait été là son intention bien prononcée. Un Docteur si distingué par sa probité, sa sincérité, son horreur pour le mensonge,

ne peut pas être suspect d'avoir usé de déguisement. Quand donc il a rapporté mes paroles pour les combattre, il s'est proposé très-certainement de les rapporter avec une très-grande franchise.

Non, il n'est pas de ces hommes qui cherchent à altérer, à dénaturer, à défigurer les propositions de l'auteur qu'ils attaquent, afin de pouvoir aisément triompher du fantôme qu'ils ont créé eux-mêmes, et qu'ils ont substitué à un adversaire invincible. Je proteste donc, et je déclare hautement de la manière la plus solennelle, que je regarde le Docteur Malan comme un homme plein d'honneur et de probité, incapable d'avoir volontairement travesti et défiguré mon ouvrage pour le livrer en cet état à l'opprobre et au mépris. J'en puis même apporter pour preuve qu'il a cité fidèlement les pages d'où il a cru tirer les paroles qu'il m'impute, au lieu que les artisans de fraude et de mensonge ont bien soin d'éviter une désignation qui rendrait la confrontation trop facile.

Mais après avoir payé ce juste tribut à la franchise et à la loyauté du Docteur Malan, il m'en coûte d'être nécessité par le besoin de ma cause, à dire que, contre son intention, il a fait précisément ce qu'aurait pu faire un homme fourbe et déloyal. Il a changé mes expressions, altéré le sens de mes paroles, et m'a habillé selon qu'il lui convenait pour me faire jouer un rôle qui n'est point le mien. J'ai été d'autant plus sensible à cette conduite, que j'avais pris grand soin de m'exprimer partout d'une manière claire et précise.

Je me suis demandé quel motif avait donc pu entraîner le Docteur Malan à me comprendre si mal, et à exposer mes sentiments d'une manière si peu exacte, et je n'ai pu en trouver d'autre cause, que la précipitation et l'esprit de

préoccupation qu'il a apportés à la lecture de mon ouvrage. Tout le monde sait que quand on lit rapidement un livre, et qu'on est plein de préjugés contre l'auteur, on est exposé à ne pas bien saisir le sens de certaines phrases ; cela a lieu surtout lorsqu'il s'agit de choses qui ne faisaient pas l'objet principal de l'ouvrage, et que l'auteur n'a fait, pour ainsi dire, que toucher en passant. Or le Docteur Malan nous apprend lui-même, à la fin de son écrit, qu'il n'a pu lire mon ouvrage que quelques jours avant de faire paraître le sien. Je suis donc autorisé à croire qu'il l'a lu avec précipitation, et que parcourant d'un œil prévenu les articles sur lesquels mon sujet ne m'avait pas appelé à donner de grands développements, il n'a pas compris ce que j'avais voulu dire. Si cela est arrivé à un homme si distingué par ses talens, combien d'autres lecteurs moins éclairés peuvent être tombés dans le même inconvénient? C'est pourquoi je remercie de tout mon cœur le Docteur Malan de m'avoir donné, par les questions qu'il m'a proposées, l'occasion de faire connaître d'une manière, sinon plus claire, du moins plus étendue, ce que je pense sur les objets intéressants qui ont fait la matière de sa critique.

Je crois pouvoir hasarder une autre conjecture sur la conduite du Docteur Malan en cette occasion, mais je n'en garantis point la vérité ; je la présente comme une simple idée qui m'a paru avoir quelque vraisemblance, et que je laisse au jugement du lecteur. Le véritable motif pour lequel le Docteur Malan m'a attaqué, ne serait-il point un secret désir de chercher querelle à la Compagnie des Pasteurs de l'Eglise nationale, contre laquelle on sait qu'il est fortement animé ?

J'ai deux motifs de cette conjecture. Le premier se tire de la page 55 de l'écrit du Docteur Malan où l'on voit qu'il

ne s'est point donné la peine de lire mon ouvrage quand il a été publié au mois d'octobre. Il ne l'a lu que vers la fin du mois de décembre, qui est précisément l'époque où le journal intitulé *le Protestant*, qui est rédigé par plusieurs ministres de l'Eglise nationale, a, dans un article assez détaillé, fait l'éloge de ce livre. Ne serait-il point possible que le Docteur Malan eût suivi un certain penchant naturel qui a pu le porter a décrier mon livre, et à le peindre sous des caractères affreux, afin de faire tomber indirectement le blâme sur ceux qui lui avaient donné tant d'éloges. Il aura lu mon livre avec le désir et l'intention d'y trouver des choses sur lesquelles il pût faire jaillir tout le poids de sa censure; et en le lisant ainsi, il a cru y voir ce qu'il y cherchait avec tant d'empressement.

Le second motif de ma conjecture se tire des pages 10 et 11 de son écrit, où il s'élève avec un acharnement déplorable contre ses anciens confrères, les accusant d'avoir un *protestantisme incrédule, subversif du bonheur des peuples, et qui a produit dans Genève deux maux effrayants, l'un la perte de la nationalité, et l'autre la fatale indolence avec laquelle on y entend produire des assertions telles que les miennes.* Ces dernières paroles font allusion, autant qu'il me paraît, à l'article du *Protestant* sur mon ouvrage. Je ne sais si je me trompe; mais plus j'y pense, plus il me paraît probable que le Docteur Malan, sous prétexte d'écrire contre mon livre, a cherché l'occasion de faire aux ministres de l'Eglise nationale les reproches les plus amers et les plus insultants; reproches d'ailleurs très-mal fondés, puisqu'ils reconnaissent hautement Jésus-Christ comme leur Maître, et la Bible comme la parole de Dieu.

O triste et malheureux effet de l'esprit de parti! Cette bouche sur les lèvres de laquelle réside le miel de la cha-

rité, et qui est toujours ouverte pour louer Jésus et bénir Dieu notre père, lance des traits mordants et envenimés contre des hommes faits à l'image de Dieu, et qu'il a comptés longtemps au nombre de ses confrères! La bénédiction et la malédiction partent de la même bouche (1). Ah! Quand donc viendra le temps heureux où la charité et la bienveillance nous réuniront tous sous les ailes protectrices et bienfaisantes du Dieu sauveur!

§ 3.

VÉRITABLE SENS

Des phrases que le docteur Malan a dénaturées.

Le Docteur Malan entre en matière, page 7, par l'interpellation suivante qu'il m'adresse : « Que publiez-vous avec « autant d'assurance que de précision ? Vous affirmez, « page 8, que les *principes essentiels du protestantisme sont « subversifs de toute autorité temporelle ;* qu'en particulier il « ne s'est établi à Genève que par *la violence, la rapine et la « dévastation* (pag. 16), et qu'il est et demeure *en dehors « du bercail de l'Eglise universelle* (pag. 10). »

(1) In linguâ benedicimus Deum et Patrem, et in ipsâ maledicimus homines qui ad similitudinem Dei facti sunt. Ex ipso ore procedit benedictio et maledictio. (Epist. Jac. 3, v. 9 et 10.)

Ce sont là les trois griefs qui font les trois branches d'accusation sur lesquels roule tout l'écrit du Docteur Malan.

Il m'accuse donc, en premier lieu, d'avoir affirmé que les principes essentiels du protestantisme sont subversifs de toute autorité temporelle. Or je n'ai point dit cela; mais j'ai dit que les inévitables conséquences des principes essentiels du protestantisme, étaient subversives de l'autorité temporelle; et j'ai expliqué si clairement ma pensée par les paroles qui précèdent et qui suivent, qu'il me paraissait impossible qu'on pût s'y tromper.

Oh! Monsieur Malan, comment un homme aussi éclairé que vous n'a-t-il pas saisi le sens de mes paroles? Vous ne pouvez pas dire que le changement que vous avez fait à mes expressions est bien léger; car peut-on appeler légère une transformation par laquelle vous me faites dire précisément le contraire de ce que j'ai expliqué et soutenu de la manière la plus claire?

En effet, quiconque ne lirait mes paroles que dans votre écrit, demeurerait persuadé que je suis du nombre de ceux, dont j'ai parlé dans l'avant-propos de mon ouvrage, page 9, qui accusent les protestants de soutenir des principes subversifs de toute autorité temporelle, et de former par conséquent une société de factieux, de fauteurs de la révolte, d'ennemis de toute autorité. Et cependant c'est précisément cette accusation que j'ai réfutée avec le plus grand soin, ainsi qu'on peut s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur mon avant-propos. Voilà comme on dénature les intentions d'un auteur, quand on se donne la liberté de substituer d'autres expressions à celles qu'il a employées.

Mais pourquoi avez-vous fait un changement qui paraît si peu loyal? Il n'est pas difficile d'en expliquer la cause et le motif; votre grand but était de faire aux ministres de

l'Église nationale l'odieux reproche d'être des incrédules, et d'admettre des principes subversifs du bonheur des peuples. Vous vouliez mettre ces paroles dans ma bouche, et me les attribuer pour les confirmer ensuite du poids de votre témoignage. L'embarras, pour vous, était que j'avais soutenu positivement que la plupart des Protestants n'admettaient point ces conséquences subversives du bonheur des peuples, et niaient qu'elles découlassent de leurs principes. D'où je concluais qu'on pouvait les accuser de ne pas raisonner assez juste, mais qu'on ne pouvait pas leur imputer une doctrine qu'ils rejetaient avec horreur. Qu'est-il arrivé ? Votre préoccupation contre eux a été telle, que vous n'avez point vu dans mon écrit ce qui sautait aux yeux de tout lecteur, et que vous avez cru y voir précisément le contraire : tant il est vrai que l'esprit de préoccupation est un mauvais guide, et nous entraîne aussi loin des voies de la vérité, que de celles de la charité !

C'est ce qui ressortira encore mieux par la citation que je vais faire d'un passage important de mon ouvrage sur cet objet (page 11) :

« Pour procéder d'une manière utile à la religion catho-
« lique, il faudrait commencer par poser pour fondement
« les principes de subordination et de dépendance sur les-
« quels repose le bon ordre de la société. La plupart des
« Protestants applaudiraient au développement de ces gran-
« des vérités dont ils sont intimement convaincus. On ferait
« voir ensuite que ces mêmes principes s'appliquent évi-
« demment à l'autorité spirituelle du Pape et des Evêques;
« l'on prouverait par là le tort qu'ont eu les anciens Protes-
« tants de secouer ce joug sacré, et l'obligation où sont
« ceux d'aujourd'hui de rentrer dans le sein de l'Eglise ro-

« maine. Ce serait un moyen de les ramener dans le ber-
« cail de l'Eglise catholique, en faisant luire à leurs yeux,
« avec une douce clarté, le flambeau de la vérité, au lieu
« qu'on ne fait que les éloigner de plus en plus lorsqu'on les
« poursuit par des calomnies et des injures. »

J'ai donc dit que la plupart des Protestants sont intimement convaincus des principes de subordination et de dépendance, et qu'on pouvait se servir de cela pour les ramener au bercail de l'Eglise catholique, en leur faisant voir que les principes protestants conduiraient à des conséquences qu'ils ont en horreur, parce qu'elles sont subversives de toute autorité temporelle.

Qui aurait jamais cru que vous verriez là que j'accusais les Protestants d'admettre des principes subversifs de toute autorité temporelle, quoique je dise positivement qu'ils les ont en horreur? Mais ce n'est pas tout : qui aurait pu croire que vous auriez trouvé en cet endroit un nouveau sujet de *grand chagrin*, sujet pour lequel vous croyez encore avoir besoin à mon égard de *la charité qui supporte et pardonne l'insulte*. Vous m'accusez (et c'est le troisième des griefs que vous apportez contre moi), d'avoir dit, dans les lignes que je viens de citer, que le Protestantisme *est et demeure en dehors du bercail de l'Eglise universelle*. Vous pouvez légitimement m'attribuer de l'avoir pensé; car c'est une vérité enseignée par l'Eglise catholique à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. Mais je ne l'ai point dit en ce lieu, et c'est vous qui avez cru faussement que je l'avais dit, parce que vous vouliez me l'imputer pour trouver un moyen de développer votre système sur le Protestantisme.

Je ne refuse pas de vous suivre sur ce terrain, et vous verrez dans les autres observations que je publierai bientôt, si votre système sera pour vous un motif de triomphe.

Mais pour avoir une discussion avec moi sur cet objet, il suffisait que vous m'en témoignassiez le désir, et il ne fallait pas avoir recours à une espèce de supercherie. Pardonnez-moi cette expression, Monsieur; j'ai témoigné assez hautement qu'on ne pouvait soupçonner en vous aucune supercherie volontaire, mais l'esprit de préoccupation jette quelquefois dans des erreurs qui font pratiquer involontairement une espèce de supercherie, et je n'ai pas su trouver de terme plus propre à exprimer la falsification involontaire que vous avez faite, lorsque dans le passage où j'ai parlé du bercail de l'Eglise catholique, vous avez substitué le mot d'Eglise universelle.

En vain diriez-vous, pour vous excuser, que le mot catholique, selon son étymologie grecque, signifie universel. Il ne s'agit point ici d'étymologie, ni de grec; il s'agit de la signification généralement donnée au mot *catholique* par les hommes qui parlent français. Tout le monde sait que ceux qui professent la foi de l'Eglise romaine, portent le nom de Catholiques. Personne ne leur conteste ce titre, ni à Genève, ni ailleurs. C'est pourquoi si vous aviez cité mes paroles telles qu'elles sont, chacun aurait vu qu'il était ridicule de me reprocher sérieusement d'avoir dit que les Protestants ne sont pas *dans le bercail de l'Eglise catholique;* car il n'y a personne qui ne dise la même chose.

Pour pouvoir me blâmer sans vous exposer à la risée publique, il vous a fallu changer mon expression, et y substituer celle d'*Eglise universelle*. En aviez-vous le droit? Je vous le laisse à juger.

De vos trois assertions, en voilà donc deux qui manquent de fidélité et d'exactitude, savoir la première et la troisième.

Voyons maintenant si du moins la seconde sera loyale-

ment extraite de mon ouvrage. Vous me faites dire que le protestantisme ne s'est établi à Genève que par la violence, la rapine et la dévastation. Non, Monsieur, je n'ai point dit cela. J'ai dit que l'année 1535, dont vous avez célébré la mémoire par votre Jubilé, avait présenté des actes de violence, de rapine et de dévastation, et que célébrer cette année 1535, c'était donner lieu aux étrangers de croire que vous admiriez ces jours de violence, de rapine et de dévastation; j'ai ajouté que rien n'est plus impolitique et plus odieux, que de rendre un hommage solennel et public à des actes d'intolérance et de persécution que vous détestez au fond du cœur. Je l'ai dit, et je vous prouverai, dans le paragraphe sixième, que j'ai eu raison de le dire.

Mais vous, Monsieur, avez-vous eu raison de changer mes paroles? Vous les avez cependant considérablement altérées; car autre chose est de dire que la violence, la rapine et la devastation ont accompagné l'établissement du protestantisme dans Genève: autre chose qu'il ne s'est établi que par là, comme vous me le faites dire. Je sais très-bien, Monsieur, qu'il s'est établi principalement par la politique des Bernois qui ont employé adroitement, pour y parvenir, la crainte qu'avaient les Genevois de la domination du duc de Savoie. Mais il n'en est pas moins vrai, ainsi que je le prouverai par des témoignages authentiques, que la violence, la rapine et la dévastation ont accompagné cet établissement du protestantisme. Vous avez donc défiguré ma phrase, pour substituer au sens véritable un autre sens qui pouvait fournir matière à vos attaques.

Il demeure donc démontré, par rapport aux trois articles que vous m'avez reprochés, qu'il n'en est aucun sur lequel vous n'ayez dénaturé mes phrases et mes expressions d'une manière qui, si elle venait de tout autre que de vous, serait

un acte de déloyauté et de fourberie. Mais je le repète, et je ne saurais trop le redire, je suis très-persuadé que vous ne l'avez point fait de mauvaise foi; et que par un effet de votre préoccupation et de vos préventions, vous avez cru voir dans mon ouvrage ce que vous vouliez y trouver pour en faire la matière de vos reproches.

Ah! Monsieur, si nous apportions toujours dans nos recherches l'esprit de *charité* et de bienveillance qui *ne pense point le mal* (1), ainsi que nous l'ordonne la parole de Dieu, il ne nous arriverait pas de critiquer mal à propos nos frères, de voir dans leurs ouvrages ce qui n'y est pas et même tout le contraire de ce qui y est, de les traduire au tribunal du public sous des prétextes non-seulement frivoles, mais faux, et de défigurer leurs intentions et leurs paroles pour les accabler du poids de notre censure.

Seigneur Jésus, je vous en conjure par le sang précieux que vous avez répandu pour établir le règne de la paix, de l'union et de la concorde, gravez profondément dans nos cœurs la charité et la bienveillance que vous nous avez tant recommandées, afin qu'elles nous préservent de ces tristes écarts!

---

§ 4.

REPONSE

A la demande que me fait le docteur Malan, sur le motif pour lequel j'ai parlé des Protestants.

« Je viens vous demander, dit le Docteur Malan, page 6, « pourquoi dans un démêlé que vous n'aviez qu'avec d'au-

(1) Caritas non cogitat malum. (1. Cor. 13 v. 5.)

« tres prêtres vos collègues, vous avez provoqué des fidèles « qui se trouvaient tout à fait en dehors de vos intérêts et « de vos débats. »

Or, quelles sont les provocations que j'ai faites? Ce sont, selon le Docteur Malan, les trois articles que je viens d'exposer dans le paragraphe précédent, et qu'il a travestis à sa manière pour y trouver une provocation, afin de pouvoir gémir (page 11) de la fatale indolence avec laquelle on a entendu à Genève produire de telles assertions, et engager ses concitoyens (page 1) à prendre compassion de son *grand chagrin*, à louer le zèle avec lequel il vient me représenter *mes torts*, et à admirer (page 6) *sa charité qui supporte et pardonne l'insulte*.

Maintenant que j'ai rétabli dans le paragraphe précédent mes véritables expressions que le Docteur Malan avait changées et défigurées, il est aisé de voir que ses plaintives et dolentes déclamations sont sans objet. Je vais cependant, pour un plus grand éclaircissement, répondre à sa question.

1° Il demande pourquoi j'ai parlé des principes essentiels du protestantisme considérés sous leur rapport avec l'autorité temporelle. Je réponds que je l'ai fait par un esprit de bienveillance pour les Protestants, et que mon motif était si visible qu'il n'était pas possible de s'y tromper.

J'ai vu que le journal *la France* était l'organe dont se servaient quelques catholiques pour les représenter comme une société de factieux, de fauteurs de la révolte, d'ennemis de toute autorité; et j'ai pensé que la voix d'un prêtre catholique qui habite depuis longtemps dans le canton de Genève, et qui a eu le temps et les moyens d'apprécier la conduite des protestants, serait plus facilement écoutée que toute autre, lorsqu'il s'éleverait contre les affreuses cou-

leurs sous lesquelles on dépeignait les protestants en général.

Il est vrai, Monsieur, que cet endroit de mon ouvrage n'était pas rédigé de manière à mériter votre approbation; car je vois, par les pages 10 et 11 de votre écrit, que pour vous plaire il aurait fallu soigneusement distinguer entre le petit troupeau des protestants méthodistes de Genève et la grande famille des protestants de l'église nationale. Les méthodistes! ah! ce sont, si l'on vous en croit, eux seuls à Genève qui composent la sainte Église des enfants de Dieu! Ce sont eux seuls qui professent l'obéissance que le chrétien doit rendre aux puissants de la terre! Mais les protestants de l'Église nationale, on a raison de leur attribuer des principes essentiellement subversifs de toute autorité temporelle, des principes subversifs du bonheur des peuples, des principes qui ont montré dans Genève leur funeste influence et produit des maux effrayants. Voilà ce que vous avez dit, Monsieur, dans les pages 10 et 11; et pour trancher le mot vous avez déclaré que vous ne voyez plus dans le protestantisme moderne qu'un protestantisme incrédule.

Or de bonne foi, auriez-vous voulu que pour favoriser votre acharnement contre le corps que vous avez quitté, j'eusse violé les lois de la charité et de la vérité? Avez-vous pu, vous qui, page 6, promettez d'écrire dans un esprit de paix, vous qui avez sans cesse le nom de Jésus à la bouche, et qui vous faites gloire d'enseigner l'Evangile de charité, avez-vous bien pu tracer ces odieuses pages qu'il faudrait effacer avec des larmes amères! Quoi! c'est vous qui vous élevez ainsi contre vos compatriotes et vos anciens confrères; vous protestant, vous qui vous déclarez ministre du saint Evangile! vous voulez que l'on croie sur votre témoignage, que tout Genève, à l'exception des méthodistes, n'est

qu'une société de factieux et d'anarchistes, qui soutiennent des principes subversifs de toute autorité temporelle; une société d'incrédules, qui regardent la religion chrétienne comme une fable, et Jésus-Christ comme un imposteur, car c'est ce que signifie le nom d'incrédules. Et il faut que ce soit un étranger, un prêtre catholique qui élève la voix en faveur des protestants et de la compagnie des pasteurs, pour les justifier de vos odieuses inculpations, et pour assurer qu'elles n'ont pas même une apparence de vérité.

Pardonnez, Monsieur, si je viens de me servir d'expressions dures et sévères; mais quand je vois qu'on viole ouvertement les règles de charité et de bienveillance que le Sauveur nous a tant recommandées, je crois devoir signaler une conduite d'autant plus dangereuse, que celui qui s'en rend coupable se la justifie à lui-même sous un voile de zèle et de religion.

Je passe au second article sur lequel vous m'avez adressé votre question. Vous me demandez pourquoi j'ai parlé des jours de violence, de rapine et de dévastation, qui ont signalé l'entrée du protestantisme dans Genève. Ma réponse est facile. Je l'ai fait parce que je ne pouvais pas parler du Mémoire de 1835, sans parler du jubilé, et que je ne voulais pas parler du jubilé sans rappeler les événements qui s'étaient passés dans l'année dont on faisait la fête séculaire.

Venons maintenant au troisième article. Vous me demandez pourquoi j'ai témoigné le désir de voir les protestants rentrer dans le sein de l'Église catholique. Ma réponse est plus courte encore; c'est que ce désir est profondément gravé dans mon cœur.

Voilà mes réponses, Monsieur, à la question que vous m'avez adressée. J'aurais pu me plaindre de ce que vous me l'avez faite d'un ton inconvenant et déplacé; mais j'ai

mieux aimé y répondre simplement, sans examiner la forme que vous y avez mise.

§ 5.

INSULTES

Du docteur Malan contre les Catholiques.

J'ai prouvé dans les paragraphes précédents que, quoique j'aie parlé dans mon ouvrage franchement de Luther et de Calvin, et comme un prêtre catholique a droit de le faire, mes paroles ont été empreintes d'un sentiment de charité et de bienveillance envers les Protestants, et je n'ai rien dit qu'on puisse qualifier d'insultant, ni pour lequel le Docteur Malan puisse se vanter d'avoir exercé à mon égard *la charité qui supporte et pardonne l'insulte.*

C'est à moi maintenant à exposer, au nom de la religion catholique, mes griefs coutre lui. Je sais que je ne dois pas lui adresser la parole divine : *Hypocrite, arrache premièrement la poutre de ton œil, et alors tu pourras t'occuper à tirer la paille de l'œil de ton frère* (1).

Non, je suis très-persuadé que le Docteur Malan n'est pas un hypocrite ; sa sincérité, sa loyauté, sa bonne foi ne peuvent pas être révoquées en doute, et sont dignes des plus grands éloges. Comment donc est-il arrivé qu'il ait

(1) Hypocrita, ejice primùm trabem de oculo tuo, et tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui. (Matth. 7, v. 5.)

agi précisément comme l'hypocrite dont parle l'Evangile ; et que dans l'écrit même, où il m'accuse faussement d'avoir insulté les Protestants, il se soit permis lui-même d'insulter de la manière la plus grossière les Catholiques ?

Oui, *de la manière la plus grossière*, et je suis étonné qu'un homme dont les paroles sont ordinairement si conformes aux règles de la politesse et au langage de la charité, se soit permis les outrages que je vais transcrire.

Selon lui (page 21), les Catholiques sont des hommes en qui *se trouve l'esprit de trouble et la plus insigne révolte contre les droits des Princes et des Gouverneurs.*

(Page 24). Les prêtres sont *toujours inappris et toujours imprudents quand il s'agit de Réforme.*

(Page 21). Le Pape *supporte d'être nommé par ses adhérents Notre Seigneur Dieu, le Seigneur et le Créateur de toutes choses, le très-grand et très-bon Dieu sur la terre, le Souverain Dieu qui doit être adoré de tous les peuples, puisqu'il est semblable à Dieu.*

(Page 32). La religion des Catholiques est une *religion nouvelle et précaire qui doit tomber à l'avénement glorieux du Seigneur Jésus et par le souffle de sa bouche.*

(Page 24). L'Eglise romaine est *la bête féroce qui s'enivra du sang des saints ;* (page 32) elle est *la femme étrangère qui, par ses attraits impurs, enchaîne ses adorateurs.*

Je ne continuerai pas cet odieux tableau des insultes faites à la religion catholique ; car j'aurais trop de passages à relever dans cet écrit, et ceux-ci suffisent pour donner une idée des calomnies, des absurdités et des outrages qui y sont accumulés contre nous ; et après cela il se vante encore, page 6, de sa *douceur* et de sa *modération.*

Que des hommes pervers parlent de la sorte pour provoquer contre les Catholiques le mépris et la haine des per-

sonnes peu instruites et trop crédules de la Communion protestante, je le comprends. Mais qu'un homme dont l'esprit est judicieux, le cœur bon, les sentiments charitables, se permette un tel langage ; c'est ce qui est inexplicable. Si encore nous étions dans les temps où le culte catholique n'était pas toléré à Genève, on serait moins étonné de ce débordement d'injures. Mais maintenant que Genève est un pays mixte, où il n'est pas plus permis d'insulter le culte catholique que le culte protestant, il faut que le docteur Malan ait été bien aveuglé par l'esprit de parti pour avoir oublié tous les égards et toutes les convenances. Au reste, je discuterai dans mes autres observations ces odieux reproches, et j'en ferai ressortir la fausseté et l'absurdité.

---

§. 6.

LOUANGES

données par le Docteur Malan, à la manière dont le Catholicisme a été expulsé de Genève.

J'avais dit dans mon ouvrage que la révolution de 1535 avait présenté des jours de violence, de rapine et de dévastation. Le Docteur Malan s'est inscrit en faux contre mon assertion, et il a célébré avec complaisance, page 30, *ces beaux jours de la Bible*. Il me conseille, pour mon édification, de lire *les récits authentiques de ces événements*, et il m'assure (page 62) qu'à l'exception de quelques actes qui n'eurent pour objet que des maisons, des autels et des tableaux, je me convaincrai que ce fut *une œuvre accomplie par la*

seule Parole de Dieu. Voici cependant ce qu'on lit sur ce sujet (pages 16, 17 et 18) dans un écrit protestant qui vient de paraître sous le titre : *De l'Eglise Nationale de Genève, dans ses rapports avec l'autorité civile.*

Le Conseil d'Etat ordonna en 1535 d'aller entendre un prédicateur qui enseignait les doctrines nouvelles. Quelques catholiques ne voulurent pas se soumettre à cette ordonnance. L'on punit ceux qui se trouvèrent les plus coupables, les uns par la prison, les autres par la cassation de leur bourgeoisie, et les autres par le bannissement.

« Aux yeux du magistrat, ajoute cet auteur, refuser d'en-
« tendre le prédicateur qu'il désignait, constituait un délit
« civil. L'établissement de notre réformation est là. Farel
« et les premiers prédicateurs qui vinrent à Genève, se fi-
« rent des partisans, mais ils ne convertirent point la ville ;
« il fallut, pour la rendre protestante, l'influence de Berne
« et la volonté des Conseils. Ainsi ce furent eux qui, le 10
« Août, décidèrent que l'on discontinuerait de dire la messe
« dans la ville, jusqu'à ce qu'il en eût été autrement or-
« donné. Et cette abolition de la messe fut maintenue mal-
« gré les efforts de quelques Conseillers. Enfin, le 27 Août,
« les syndics ordonnèrent que tous les citoyens et habitants
« eussent à suivre la religion protestante, abolissant abso-
« lument l'exercice de la religion catholique. »

Cet auteur cite en note *des récits authentiques* faits par les auteurs protestants. Et voilà comment l'expulsion du catholicisme s'est *accomplie par la seule Parole de Dieu.*

Quelque effort que fasse le Docteur Malan pour atténuer les scènes de vandalisme qui ont eu lieu en 1535, il ne pourra jamais effacer de l'histoire de Genève *les récits authentiques* de ces tristes événements écrits par les protestants eux-mêmes. Il a beau dire, page 30, que ce ne sont

que quelques procédés intempérants, quelques défauts d'intolérance, je lui réponds que s'il continue à me provoquer sur cet objet, je donnerai une histoire exacte de ces temps malheureux, où en me bornant aux seuls aveux que la force de la vérité a arrachés aux protestants, je ne justifierai que trop l'exacte vérité des expressions dont je me suis servi, et je ferai voir combien est inexact, pour ne rien dire de plus, le tableau que le Docteur Malan nous a présenté. Maintenant, je me borne à citer un seul auteur; c'est le Ministre Ruchat qui ne peut être suspect, puisque son ouvrage montre, à chaque page, une aversion déclarée contre les catholiques. Voici cependant les aveux qu'il n'a pu s'empêcher de faire :

« Le 8 Août 1535, plusieurs des principaux citoyens allè-
« rent dans la cathédrale de St.-Pierre, où contre les ordres
« du Conseil, ils abattirent ou enlevèrent la plupart des
« images. Le lendemain s'étant mis en armes sous la con-
« duite de trois capitaines, ils allèrent au son du tambour
« à l'église de St.-Gervais et à l'église de St.-Dominique où
« ils firent encore pis qu'à la Cathédrale, ils y brisèrent
« entre autres un tableau magnifique qui avait coûté cent
« ducats d'or.

« On chassa les femmes et les enfants des bourgeois et
« des habitants qui s'étaient rangés, en 1534, du parti de
« l'Evêque, et on saisit tous leurs biens.

« On surprit, à la fin de 1535 ou au commencement de
« 1536, des particuliers qui étaient allés à la Messe hors de
« la ville. Ce désordre obligea le Conseil à employer des
« peines un peu plus sévères qu'auparavant, mais qui n'al-
« lèrent jamais plus loin qu'à quelques jours de prison, ou
« tout au plus au bannissement. On avait ordonné qu'on
« ne chômerait aucune fête que le dimanche, et que ceux

« qui conservaient dans leurs maisons des images, eussent à « s'en défaire; mais plusieurs avaient de la peine à s'y sou- « mettre. Lorsque les exhortations, les censures et les me- « naces étaient inutiles, on en venait aussi à la prison, « ou enfin au commandement de sortir de la ville, sans « qu'il paraisse qu'on ait jamais employé de châtiment plus « rigoureux. »

Ce n'est ici, Monsieur, qu'une bien petite partie de ce que je dirai sur ce sujet si j'en écris l'histoire; mais c'est assez pour faire voir que l'année dont on a célébré la mémoire dans votre jubilé, a renfermé des jours de violence, de rapine et de dévastation. J'ai cru devoir, en parlant de ce jubilé dans mon ouvrage, prévenir les étrangers que *cette fête n'était pas en harmonie avec les sentiments actuels des Genevois, et que rien n'était plus opposé que ces actes aux sentiments d'humanité et de bienveillance qui les caractérisent.* Ai-je eu tort? N'était-il pas à propos que je fisse observer que les Protestants actuels n'ont pas hérité des sentiments du fougueux Luther?

Vous n'approuverez pas sans doute les paroles suivantes qui se trouvent dans son traité contre la Papauté : « Si j'étais « le maître de l'empire, je ferais un même paquet du « Pape et des Cardinaux, pour les jeter dans le petit fossé « de la mer de Toscane. Ce bain les guérirait; j'y engage « ma parole, et je donne Jésus-Christ pour caution. »

Oh! Monsieur, je sais que vous avez une vénération profonde pour notre divin Sauveur, et que ce n'est pas une vaine formule lorsque vous prononcez avec tant de respect le saint nom de Jésus. Je vous demande donc ce que l'on doit penser de la dérision blasphématoire avec laquelle Luther donne ici Jésus-Christ pour caution d'un vœu aussi sanguinaire. Si quelque catholique était assez féroce pour

oser dire : « Si j'étais maître de Genève, je ferais un pa-
« quet de tous les ministres méthodistes, et je les jetterais
« tous dans le lac ; ce bain le guérirait ; j'en donne Jésus-
« Christ pour caution : » les paroles les plus énergiques et les plus fortes ne vous manqueraient pas pour qualifier cet atroce souhait et cet odieux blasphème. Vous auriez bien raison, et vous n'en pourriez jamais dire trop sur cet article. Mais quand Luther avance des paroles du même genre, comment n'est-il à vos yeux que le PIEUX Luther, *l'homme qui n'a aimé que Jésus, et qui n'a cherché que la gloire de son règne* (page 12).

CONCLUSION.

Je prie le lecteur de m'excuser si je reviens encore sur le grand précepte de charité et de bienveillance chrétienne. Mais mon âme, froissée et oppressée de douleur en voyant les sentiments d'amour mutuel si méconnus, a besoin de se décharger un peu dans le cœur d'un lecteur sensible.

Oh! si vous aimez Jésus, si votre cœur est pénétré de ses bienfaits, si son sang répandu pour vous jusqu'à la dernière goutte n'a pas été versé pour un ingrat, n'oubliez jamais les paroles que ce Dieu Sauveur adressa à ses disciples la veille de sa mort, et qui sont le testament de ses dernières et irrévocables volontés : « Je vous fais un com-
« mandement nouveau qui est que vous vous aimiez les uns
« les autres, et que vous vous entr'aimiez comme je vous
« ai aimés. C'est en cela que tous connaîtront que vous êtes
« mes disciples si vous avez de l'amour les uns pour les au-
« autres (1). Le commandement que je vous donne est de

---

(1) Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos,

« vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés (1).
« Ce que je vous commande est de vous aimer les uns les
« autres (2).

« O mon Père, qu'ils soient un tous ensemble comme
« vous êtes en moi, et moi en vous; qu'ils soient de même
« un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez
« envoyé (3)! Qu'ils soient un comme nous sommes un (4)!
« Qu'ils soient consommés en l'unité, et que le monde con-
« naisse que vous m'avez envoyé, et que vous les avez ai-
« més comme vous m'avez aimé (5)! »

Après ce commandement fait avec tant d'instance par notre divin Maître, pour ainsi dire, sur son lit de mort, après cette prière touchante qu'il adresse à son Père avant son dernier soupir, que nous reste-t-il à nous qui sommes ses brebis rachetées par son sang, à nous que la charité de Jésus-Christ presse, à nous sur qui il a jeté tant de regards de bonté, que nous reste-t-il, sinon de nous prosterner à ses pieds, et de lui protester que nous aurons pour le prochain les entrailles de miséricorde dont il nous a donné l'exemple, l'affectueuse charité qu'il nous a si vivement recommandée, et les sentiments de bienveillance auxquels il a voulu qu'on nous reconnût pour ses disciples.

« Je le veux tant aimer ce pauvre prochain, disait saint
« François de Sales, je le veux tant aimer (6). »

Qu'il en soit ainsi! qu'il en soit ainsi! *Amen. Amen.*

---

ut et vos diligatis invicem. In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem (Joan. 13. v. 34 et 35).

(1) Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem, sicut dilexi vos (Joan. 15. v. 12).

(2) Hæc mando vobis ut diligatis invicem (Joan. 15. v. 17).

(3) Omnes unum sint sicut tu, Pater, in me et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint, ut credat mundus quia tu me misisti (Joan. 17. v. 21).

(4) Sint unum, sicut et nos unum sumus (Joan. 17. v. 22).

(5) Sint consummati in unum, et cognoscat mundus quia tu me misisti, et dilexisti eos, sicut me dilexisti (Joan. 17. v. 23).

(6) Dépositions de Sainte-Chantal, art. 27.